



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS ■ POMPIERS
DOUBS

PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Janvier 2019 à 18h30

au CIS LES GRAS

OUVERTURE DE LA SEANCE à 18h45

Administrateurs Présents: Olivier DUDO, Emile JEANNIER, Patrick PETITCOLIN, Raoul MARTIN, Dominique ROUHIER, Frédéric MAURICE, Jean-Pascal CAILLAUD, Didier BILLOD, François COMTE, Fabrice DUBI, Jean-Louis JOUILLEROT, Charles CLAUDET, Jean-Jacques ROULLOT, Christian HERARD, Julien GROSJEAN.

Administrateurs Excusés (procuration):

Pierre DORIER (procuration à Jean-Pascal CAILLAUD),
Dominique MARTIN (procuration à Olivier DUDO),
Fabrice ZILL (procuration à Jean-Pascal CAILLAUD),
Samuel RESTELLI (procuration à Frédéric MAURICE),
Floriane COGHETTO (procuration à Jean-Pascal CAILLAUD),
Florian CORDIER (procuration à Frédéric MAURICE),
Florian ROUHIER (procuration à Dominique ROUHIER),
Jean-Michel TOURMAN (procuration à Jean-Jacques ROULLOT)
Roland SCHELL (pas de procuration)
Bernard BECOULET, Sylvain RICHARD (voix consultative)

Invités présents : Cln Jean-Luc POTIER, Cyril GARNACHE-BARTHOT (CDC), Sylvain GRANDIDIER (Président de l'amicale), Michel CAILLE-L'ETIENNE (ASP).

Invités Excusés : Cg Stéphane BEAUDOUX, Cdt Emmanuel HONOR, SSSM, Personnel UDSP, Jean-Pierre PROBST (ADJSP).

Le PUD adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des personnes présentes ; il félicite Emile JEANNIER et Dominique MARTIN pour leur nomination au grade de Lieutenant.

Le PUD remercie Sylvain GRANDIDIER (Président de l'amicale) et Cyril GARNACHE-BARTHOT (CDC) ainsi que Jonathan VIEILLE et leur équipe pour l'accueil. Il félicite Cyril pour sa récente nomination CDC et remercie l'Amicale pour l'organisation de la Saint-Sapin qui s'est déroulée il y a quelques jours, manifestation dont les bénéfices seront reversés à l'ODP. Merci aux administrateurs d'être présents et à nos invités. Le PUD donne des nouvelles de Dominique MARTIN toujours hospitalisé.

Félicitations MSI : Christine BOUQUIN (échelon Or, agrafe SC), Lcl Chantal SAURET vétérinaire-cheffe, L'équipage du VSAV Pont de Roide accidenté sur l'A36, Magali JEANNINGROS.

Présentation du CIS et de l'Amicale qui nous accueillent :

Le Chef de centre présente le CIS qui compte 11 sapeurs, 2 départs sont annoncés. Difficulté de recrutement sur le secteur.

Présentation du CIS et de l'Amicale qui nous accueillent.

Le président évoque les activités de l'amicale et notamment de nouveaux RDV tels que la Saint-Sapin et un lotto pour animer le village et rendre visible les sapeurs-pompiers des Gras. Une remise de chèque sera effectuée dès que possible.

Décès depuis le dernier CA :

Décès en service commandé :

Bertrand PIME, SPV au Syndicat intercommunal à vocation multiple Nord (Nouvelle-Calédonie)
Caporal-chef Simon CARTANNAZ et sapeur de 1^{ère} classe Nathanael JOSSELINE de la BSPP

Décès d'anciens, non-adhérents de l'UDSP 25 :

Caporal-chef Honoraire Louis DHOTE Louis du CIS Ouhans, beau-père du sergent Charline DHOTE.
Mr Philippe Guinnard ASP Honoraire du CIS Hérimoncourt
Lieutenant-colonel Honoraire Jacques PLUMEY, Médecin du CIS Montbéliard
Lieutenant Honoraire Daniel ROLLAND, Ancien chef de centre du CIS Saint-Vit

Décès de proches de l'UDSP 25 :

Mme Paulette JOUILLEROT, sœur de Jean-Louis et tante de Cédric et Baptiste CIS Orchamps-Vennes
Mme Patricia SALOMON, maman de Baptiste CIS Ouhans et tante du Ltn Johanny RATTE du CS Levier
Mr Michel LAPREVOTE, papa du Lcl Denis LAPREVOTE-TARNAUD, du SDIS et de l'UDSP70
Mr PREVALET, papa de Laura SPV au CIS Levier et ex beau-frère de Kévin DUBOURG SPP à Pontarlier
Mme PERNOT, maman d'Océane, JSP à la section de Montbéliard
Mr FALLOT, papa de David, Préventionniste Service Prévention SDIS

Une pensée également pour les victimes de l'accident du Mirage 2000 à proximité de Frasne et pour nos collègues malades, blessés et sinistrés. Un moment de recueillement est demandé par le PUD

ADMINISTRATION GENERALE :

Approbation du PV de CA du Jeudi 13 Décembre 2018 à Quingey :

Validé à l'unanimité

Point de situation sur les décisions prises lors dernier CA (JP CAILLAUD) :

- ✓ Budget du sport : Réunion à venir entre les finances et le sport. Ce sera l'occasion de réunir la Commission FINANCES et l'ensemble des animateurs afin d'expliquer le fonctionnement de notre logiciel de comptabilité. Affaire suivie par Florian CORDIER.
- ✓ Les nouveaux pupilles : Les deux veuves ont été rencontrées par la commission Sociale et le PUD. Les dossiers sont en cours de montage (en attente des éléments de la part des familles).
- ✓ SOCIAL-SECOURISME : Rencontre Benjamin Piolet et Sylvain Richard : Benjamin PIOLET du CIS Clerval en situation de handicap suite à un accident de la circulation, actuellement en emploi d'avenir au SDIS souhaite s'investir au sein du réseau en suivant la formation de Moniteur de Premiers Secours. Une rencontre a eu lieu avec le Commandant Sylvain RICHARD (au titre du SDIS) et Fabrice DUBI avec le PUD (au titre du réseau associatif). Il est proposé que Benjamin suive plusieurs journées (PSC1) en qualité d'aide-moniteur aux côtés de Fabrice afin de se rendre compte des missions d'un formateur. Le SDIS est d'accord d'intégrer Benjamin dans une session de Formation de Moniteur, Benjamin étant inapte opérationnel reste aux yeux du SDIS Sapeur-Pompier Volontaire.
- ✓ SECOURISME : Un tri dans la liste des moniteurs et formateurs est en cours afin d'épurer celle-ci. De nombreux encadrants sont recyclés par l'UDSP ou le SDIS et ne forment plus pour nous.

Recrutements et réorganisation des services : Pour mémoire le CA avait validé le principe de recrutement d'une assistante à 25% pour remplacer Emmanuelle BIGUENET durant 6 mois (formation de professionnalisation à l'AFPA). Il apparaît néanmoins que les stages pratiques de sa formation devront s'effectuer au cabinet comptable à raison d'une journée par semaine. De ce fait Emmanuelle sera absente 21 heures/semaine. Après entretien avec deux candidates Charles CLAUDET et le PUD proposent de recruter les deux candidates à hauteur de 12h/semaine pour l'une et 8 h/semaine pour la deuxième. En sus de répondre aux critères de la fiche de poste l'une maîtrise parfaitement notre logiciel de comptabilité (Quadra) sur lequel elle a travaillé 8 ans et la seconde a travaillé dans un organisme de formation et maîtrise le réseau associatif étant elle-même secrétaire-général d'une association comptant plus de 200 adhérents. Afin de combler les 21 heures de formation d'Emmanuelle, il serait souhaitable de recruter les 2 personnes comme suit : Mme Roxane TARON à 12 heures/semaine et Mme Emmanuelle BAVEREL à 8 heures/semaine. Un planning prévisionnel est proposé aux administrateurs. Celui-ci permettrait une présence permanente du Lundi au Vendredi au bureau. Il est proposé aux membres du CA de valider le recrutement chaque candidate pour un CDD de 6 mois.

Adopté à l'unanimité.

Assemblée Générale 2019 : Le dossier avance, les contacts avec la Municipalité devront se peaufiner dans les jours qui viennent. Le PUD adressera un message à l'ensemble des élus du CA si certains pensent démissionner afin qu'ils en fassent part rapidement afin de procéder à un appel à candidature pour l'AG.

Les « p'tits dej de l'UD » : Les fêtes étant passées il convient que chaque référent prenne contact avec « ses » amicales afin d'organiser les rencontres. Un membre du Comité Exécutif tachera d'être présent sur chaque rencontre.

Groupe de travail « Fumées d'incendie » (JM TOURMAN) : Pas de réunion depuis le dernier CA.

Groupe de travail « Comité de Partage des Indicateurs Opérationnels » (C CLAUDET) : Voir les différents PV des réunions du SDIS.

Groupe de travail « Locaux UDSP » (C CLAUDET) : Dans le cadre du projet d'achat par le SDIS de de l'ensemble du bâtiment de la Clairière (actuellement une aile est occupée par les services du Conseil Départemental) un récent entretien a eu lieu entre le DDSIS, Charles CLAUDET et le PUD. A cette occasion le DDSIS demande à l'UDSP d'exprimer ses besoins en termes de locaux pour le 15 février 2019. Chaque administrateur doit faire remonter ses idées au plus vite à Charles CLAUDET.

Point sur le projet de Médaille UDSP : Pas de nouvelle information depuis le dernier CA.

Modifications du Règlement Intérieur (JP CAILLAUD) : Certains réajustements sont nécessaires

- Allocation naissance (cf derniers PV de CA)
- Nombre de procuration par administrateur en CA (2 en plus de la sienne)
- Création d'une annexe pour la grille tarifaire des DPS dans le règlement financier.

Les élus du CA sont appelés à se prononcer sur les modifications

Adopté à l'unanimité.

Frais kilométriques des employés : Lorsque les employés sont dans l'obligation d'utiliser leur véhicule personnel entre le lieu du siège social et un lieu de travail, il est proposé que le remboursement soit identique à celui des élus (0,50 Euro/kilomètre) quelque soit le nombre de chevaux du véhicule. Seul les déplacements validés par PUD seront pris en compte.

Adopté à l'unanimité

Règlement de chaque commission : Il est demandé pour fin Mars à chaque animateur de travailler sur un règlement de commission. Il est également demandé un toilettage et une mise à jour de ceux existants afin de se coller à l'actualité.

Commission ACTIVITES SPORTIVES :

Adhésions au réseau associatif : Régulièrement nous sommes sollicités en dernière minute pour faire adhérer des collègues au réseau (UD et FNSPF) afin de participer uniquement à une compétition nationale. Cette situation est de plus en plus courante. Actuellement le PUD tranche sur proposition de la Commission SPORTS. Il conviendra toutefois de prendre une décision quant à ces situations. De nombreuses UDSP en France n'acceptent pas d'intégrer au dernier moment des adhérents que ce soit pour des raisons sociales ou sportives.

Commission FINANCES (par D ROUHIER) :

Compte (provisoire) de résultat 2018 et Point sur les comptes bancaires : Un point non définitif est fait par le trésorier et le PUD. Il convient de constater au vu de la forte activité en secourisme et en DPS en fin d'année de nombreuses factures sont en cours de règlement.

Prochaine réunion de la Commission avec les animateurs de commission : Un lien Doodle a été proposé afin de fixer une date de réunion.

Informations A.D.J.S.P (par représentant ADJSP)

Journée challenge de la qualité : Le SDIS organise une première réunion afin de se caler les co-organisateurs le Vendredi 1^{er} février 2019. Le PUD y assistera.

Informations URBFC (par F MAURICE) :

Pas de nouvelle information

Commission ASSURANCES (par C CLAUDET) :

Point dossiers décès toutes causes : Deux dossiers sont difficiles à gérer car les situations familiales sont complexes.

Commission D.P.S (par F DUBI) :

Visite médicale des ASP : Fabrice DUBI doit se rapprocher du SSSM pour ce point. Le CMA ne pourra pas être identique avec celui de la réserve citoyenne.

VSAV : La commission émet le souhait d'acquiescer un second VSAV, une demande sera faite auprès du CASDIS. Toutefois elle sera différée.

Dépenses imprévues : Un membre de la commission du DPS (Ancien SP) a effectué des achats sans autorisation à hauteur d'environ 800 Euros. Certes du matériel nécessaire toutefois en ne respectant aucune règle de l'UDSP25. Il fera l'objet d'un entretien avec Charles CLAUDET et un courrier de rappel à l'ordre lui sera adressé par le PUD. Pour mémoire les dépenses liées à l'activité DPS doivent être soumises à la commission DPS.

Commission SECOURISME (par F DUBI) :

Bilan de l'année 2018 (réajustement des chiffres) : Un point est fait après que les responsables d'antenne aient communiqué un bilan précis. Il s'avère que le nombre de stagiaires formés en 2018 a diminué du entre autre à 898. Cette diminution a plusieurs explications : Les sessions de l'antenne de Pontarlier ce sont maintenues par rapport à 2017, un développement du SST a permis une augmentation de 10 sessions en SST et 6 recyclages. Les sessions de l'antenne de Besançon SST initiale (-12) et (-30) en PSC, pour le PSC de nombreuses sessions ont été supprimées par le CRIJ (service civique). De nombreuses sessions du GRETA et de l'Education Nationale en général ont été supprimées

du fait que les infirmières scolaires ont été formées aux formations de formateur. Les sessions de l'antenne de Montbéliard par rapport à 2017, 29 sessions en moins en PSC1 et 18 en moins en SST.

Formateurs SST : En SST des moniteurs sont recyclés par l'UDSP mais ne forment pas ou plus pour la commission. Un courrier sera adressé à ceux qui ne jouent pas le jeu. Patrick PETITCOLIN attire l'attention de l'auditoire il faudra néanmoins faire attention aux conventions passées avec les employeurs auprès du SDIS dans le cadre du développement du volontariat.

Demande d'intégration de Philippe GERVAIS : Philippe GERVAIS de Morteau, Formateur SST souhaite intégrer la commission. Le dossier de candidature est complet sa situation est conforme. La Commission propose aux administrateurs de valider le recrutement de Philippe GERVAIS.

Adopté à l'unanimité

Position de Cécile COMTE : Le responsable d'Antenne de Pontarlier a attiré l'attention du PUD sur la position de Cécile COMTE qui était en statut « Maladie ». Le PUD informe qu'après renseignements pris auprès du Groupement Sud notre collègue reprend une activité au SSSM elle peut reprendre son activité de formatrice à l'issue de sa reprise d'activité professionnelle sous réserve d'être à jour de recyclage.

Réflexion sur le recrutement d'un moniteur-formateur/commercial : Le PUD évoque le choix qui pourrait être fait de recruter un employé chargé de prospecter des contrats et assurer les formations lorsque les moniteurs locaux font défaut. Il convient d'y réfléchir à court terme.

Réflexion sur le projet de réorganisation territoriale (création d'une 4^{ème} antenne) : Il est proposé la création d'une antenne sur plateau de Maîche / Pays horloger afin de scinder l'antenne de Montbéliard. Ce redécoupage impactera UNIQUEMENT la commission Secourisme.

Adopté à l'unanimité

Communication/Stand : Le PUD réitère son souhait de disposer d'un stand pour le développement du secourisme. Un appel est fait auprès des membres du CA afin de suivre ce dossier (création de supports de communication (flyers, banderoles, kakemonos). Aucun candidat pour l'instant.

Projet Benjamin PIOLET : Voir ci-dessus.

Nouveau Référentiel SST (impact sur coût des FI SST) : Suite à la sortie du nouveau référentiel SST il convient de réévaluer à 14 heures la Formation Initiale donc le tarif doit être adapté. Au vu de ces nouvelles directives le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le tarif de la FI SST, la commissions propose de passer à 1115,00 € TTC.

Adopté à l'unanimité

Vis-à-vis de la durée de la formation le référentiel nous laisse donc 6 mois pour la mise en application. De ce fait, à partir du 1^{er} Février 2019, tout nouveau devis édité de Formation Initiale sera basé sur 14 heures avec le nouveau tarif. Nos formateurs seront alors rémunérés sur 14 heures.

Pour les devis réalisés AVANT le 1^{er} Février 2019 on laisse comme tel sur 12 heures. Les FI se feront sur 12 heures et les formateurs énumérés sur 12 heures. Il convient aux gestionnaires ayant réalisé des devis de vérifier pour être certain qu'il n'y ai pas de devis pour des sessions FI SST qui auraient lieu après la période transitoire. Dans ce cas il faudra refaire les devis afin de passer aux 14 heures réglementaires et obligatoires.

Une note explicative sera adressée très rapidement aux gestionnaires d'antennes et formateurs afin de prendre en compte ces nouvelles décisions.

Agrément : Nous avons reçu de la part de la Préfecture l'Arrêté Préfectoral N°25-2019-01-11-003 daté du 15 Mars 2018 (modifié le 11 Janvier 2019) intégrant l'agrément pour assurer les formations aux premiers secours et en sus le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

B.N.S.S.A : L'UDSP est conviée aux côtés des autres Association Agréées à participer à une réunion qui aura lieu le 24 janvier 2019 en Préfecture à Besançon. Fabrice DUBI devrait représenter l'UDSP.

Commission DEVELOPPEMENT du VOLONTARIAT (par C CLAUDET) :

Gardes postées : Suite à un « sondage » beaucoup de retours terrain de la part des SPV du département, le PUD rencontre le DDSIS prochainement pour faire le point après avoir rencontré les chefs de groupements territoriaux.

Situation du CIS Maîche : Intervention du DDA. Volonté de renforcer l'encadrement du CIS en parfait accord avec le chef de centre par des SPP. Le PUD a été intégré au groupe de travail concernant ce CSR à forte activité opérationnelle.

Représentativité aux instances (CCDSPV, CCG, CATSIS, CASDIS) : Un point est fait par le PUD quant au choix fait par le Groupement Ouest de retirer Capitaine Dominique ROUHIER du CCG. Dominique a été remplacé au sein du CCGSPV Ouest. Après entretien avec le chef de groupement deux SPV de Sancey étaient présents au sein du CCG (Dominique au titre des chefs de CIS et Julien GROSJEAN en qualité de représentant de l'UDSP) il s'avère qu'un chef de centre du groupement a attiré l'attention du Lcn COLARD en suggérant de mieux répartir la représentativité du territoire. Le PUD a eu l'assurance que Dominique restait représentant de l'UDSP au CCDSPV et au comité de direction du SDIS.

Commission SOCIALE (par PUD) :

Collecte et Dons ODP 2018, bilan finalisé : 92 932 € dont 75 000 € ont été versés suite à la décision du dernier CA. (74 800 € réellement versés à l'ODP car l'amicale des Fourgs a adressé son chèque de 200 € directement à l'œuvre).

Règlement de la commission : en cours de toilettage.

Prochaine réunion : Le PUD souhaite une réunion de la Commission afin de clarifier les modes de fonctionnement. Nous attendons le retour de Dominique MARTIN en arrêt maladie actuellement.

Rassemblement national des Pupilles Majeurs : Lors du dernier CA il a été validé le fait de travailler sur le dossier afin de candidater pour l'accueil du rassemblement national des pupilles majeurs. Après contact avec l'UDSP 68 qui a accueilli cette manifestation en 2018 et après réception du cahier des charges le cout s'élève entre 8 000 de 10 000 € pour l'UDSP qui accueille. Florian CORDIER continue à travailler sur ce dossier.

Commission COMMUNICATION (par JP CAILLAUD) :

SP Comtois magazine : La maquette avance elle sera transmise pour relecture à chaque administrateur.

Accueil de nouveaux arrivés au SDIS 25 : Avec l'ancien DDSIS il avait déjà été question d'organiser des soirées d'accueil des nouveaux arrivés (SPV, SPP et PATS) avec une présentation du SDIS puis du réseau associatif, ce projet n'a jamais été mis en place. Le PUD a relancé la nouvelle chefferie du SDIS qui a validé le principe. Le DDA s'est emparé de ce dossier et travaille avec le PUD. Des propositions seront faites lors du prochain CA.

Réunion des nouveaux Président-e-s d'amicales : De nombreux changements à la tête des Amicales ont eu lieu ces derniers jours, d'autres auront lieu en janvier suites aux Assemblées Générales. Il convient de prévoir une prochaine formation fin février ou début mars.

Commission PREVENTION (par R MARTIN) :

Point sur les projets à venir : Raoul MARTIN commence à être sollicité par des établissements, associations... Le PUD rappelle que l'idée n'est pas que Raoul en qualité d'animateur assure toutes les animations mais qu'il active le réseau des Amicales. Il est rappelé également qu'en cas d'intervention de l'UDSP le chef de CIS et le président d'amicale du secteur doivent être avisés avant la manifestation.

Communication : Une banderole est en cours de réalisation en collaboration avec Julien GROSJEAN.

Section des ANCIENS (par F COMTE) :

Point sur la réserve : Plusieurs actions ont été conduites sur le Groupement Sud dont une manœuvre d'ampleur à Métabief. Il convient de développer rapidement ces actions sur les 2 autres groupements.

Modification du Règlement Intérieur : Le règlement de 2011 a été révisé. Lecture est faite par François COMTE des modifications. Le CA doit se prononcer sur la proposition de modifications de ce RI.

Adopté à l'unanimité

Finances : Conformément aux règles qui ont été définies, la somme à reverser (cf base des effectifs et revalorisation de l'indemnité SPV) de 13 900 € sera versée à la section pour 2019.

Allocation versée par le SDIS : Le PUD a été sollicité par une famille d'un Ancien SP décédé en Août prétendant avoir droit à un prorata du versement de l'ADV pour leur défunt décédé en cours d'année, le groupement territorial concerné ayant répondu négativement la question a été posée au SDIS. Réponse du GEC : « Les textes ne prévoient rien sur ce point. C'est pourquoi nous ne versons l'allocation annuelle qu'aux allocataires vivants ou leur conjoint survivant au moment du paiement. Il peut arriver que nous n'ayons pas l'information du décès, mais habituellement dans ce cas, les comptes sont bloqués et le virement refusé. En pratique, payer le prorata aux héritiers nous paraît compliqué en gestion :

- Une vingtaine de recalcul d'allocation à faire à la main ;
- A priori notre nouveau logiciel ne gère pas ce type de paiement ;
- Nous devrions verser hors du logiciel la prestation aux notaires en charge de la succession
- Nous avons déjà des difficultés à obtenir l'information des décès. On peut penser qu'il en serait de même des héritiers. »

Le service RH du SDIS nous informent que certains SDIS de Bourgogne-Franche Comté pratiquent le prorata versé aux héritiers. Une évolution est peut-être envisageable. A suivre.

Commission PATS :

RAS

Commission MANIFESTATIONS (par J GROSJEAN) :

Journée challenge de la qualité : En attente des éléments et directives du SDIS, le PUD participera à la première réunion qui aura lieu le 1^{er} Février 2019.

Soirée départ Lcl Ralph JESER : Elle se déroulera comme prévu le Vendredi 8 Février 2019 à 19h à Sancey. Une relance pour les inscriptions sera faite très rapidement.

Commission HISTOIRE et MUSEE (par O DUDO) :

RAS

Informations du DDA

Informations relatées dans les différents points ci-dessus.

Informations diverses et dossiers en cours / Questions diverses

Informations relatées dans les différents points ci-dessus.

La séance est levée à 21h50

Capitaine Jean-Pascal CAILLAUD
Secrétaire Général UO SP 25



Le Président, Frédéric MAURICE

